C.B.B.A

Expertise Comptable
Commissariat aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

S.A SCEMI

9-13 Avenue Général Leclerc
92100 Boulogne Billancourt

_____

Exercice clos le 31 décembre 2023

C.B.B.A

Expertise Comptable
Commissariat aux comptes

S.A. SCEMI
9-13, avenue du Général Leclerc
92100 Boulogne Billancourt

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée, par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A. SCEMI, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport. Par ailleurs, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- ✓ dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables utilisées, ainsi que leur conformité avec les informations données dans l'annexe ;

- ✓ la présentation d'ensemble des comptes n'appelle pas de remarques particulières ;

- ✓ concernant les estimations significatives retenues, nos travaux ont notamment consisté à s'assurer de la justification et du caractère raisonnable des dépréciations appliquées sur les créances.

Les appréciations qui s'inscrivent dans notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

IV – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.
L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait au Mans, le 13 mai 2023

Pour la SAS C.B.B.A.,
Christian ANTOUNE

Commissaire aux comptes

Provisions Inscrites au Bilan

SCEMI

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 16/04/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	58 885	47 985		106 870
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**58 885**	**47 985**		**106 870**
TOTAL GÉNÉRAL	**58 885**	**47 985**		**106 870**

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

SCEMI

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 16/04/24
Devise d'édition €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	956 468		956 468
Prêts	1 600 000		1 600 000
Autres immobilisations financières	8 803		8 803
TOTAL de l'actif immobilisé :	**2 565 272**		**2 565 272**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	202 010		202 010
Autres créances clients	1 400 382	1 400 382	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	26 705	26 705	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	96 539	96 539	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	170 078	170 078	
Débiteurs divers	30 977	30 977	
TOTAL de l'actif circulant :	**1 926 691**	**1 724 681**	**202 010**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	4 002	4 002	
TOTAL GÉNÉRAL	**4 495 965**	**1 728 683**	**2 767 282**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	331 484	122 792	208 692	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	747 295	747 295		
Personnel et comptes rattachés	1 018	1 018		
Sécurité sociale et autres organismes	1 146	1 146		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	265 062	265 062		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	44	44		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	97 422	97 422		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**1 443 472**	**1 234 780**	**208 692**	

© Sage

Charges à Payer

SCEMI

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 16/04/24
Devise d'édition €

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 836
Dettes fiscales et sociales	44
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	**13 880**

© Sage

Produits à Recevoir

SCEMI

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 16/04/24
Devise d'édition €

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	52 788
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**52 788**

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

SCEMI

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 16/04/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	4 002	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**4 002**	

© Sage

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

SCEMI

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 16/04/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

© Sage

Composition du Capital Social

SCEMI

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 16/04/24
Devise d'édition €

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1051733	0,22
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1051733	0,22

© Sage

Frais d'Etablissement

SCEMI

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 16/04/24
Devise d'édition €

ÉLÉMENTS	Valeurs nettes	Taux d'amortissem.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

© Sage

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

SCEMI

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 16/04/24
Devise d'édition €

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	696 546		
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 600 000		
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières	956 468		
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	726 090		
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	693 147		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

© Sage

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

SCEMI

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 16/04/24
Devise d'édition €

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
PRESTATION CLIENTS EN PROPRE	2 739 421
PRESTATION SOUS-TRAITANCE	779 117
TOTAL	**3 518 538**

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
PRESTATIONS FRANCE	3 054 976
PRESTATIONS CEE	453 765
PRESTATIONS EXO	9 797
TOTAL	**3 518 538**

© Sage

Engagements Financiers

SCEMI

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 16/04/24
Devise d'édition €

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	97 422
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	7 200
Autres engagements donnés :	
TOTAL	**104 622**

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	

© Sage

Liste des Filiales et Participations

SCEMI

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 16/04/24
Devise d'édition €

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta° resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
STEFI	40 000	395 222	100	324 844	324 844			798 977	46 489	
V.D.S.	220 845	176 646	100	330 980	330 980			2 679 007	114 713	
VALUE IT	505	76 455	71	20 365	20 365			1 194 647	185 236	
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
MADA CONTACT	500	89 261	100	20 357	20 357			149 632	27 055	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

© Sage

HYPOTHESS RETENUES POUR L'EVALUATION DES ENGAGEMENTS

Mode de départ : 100% départ volontaire
Age de départ à la retraite : 64 ans
Table de survie : TH 15-17 et TF 15-17 (INSEE)
Taux de charges sociales : 45%
Taux d'actualisation : 3.20 %
Taux de revalorisation des salaires : 2.00%

© Sage

Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

SCEMI

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 16/04/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	331 484
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	**331 484**

© Sage

Crédit-Bail

SCEMI

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 16/04/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice					
TOTAL					

REDEVANCES PAYÉES : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice					
TOTAL					

REDEV. RESTANT À PAYER : - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans					
TOTAL					

VALEUR RÉSIDUELLE - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans					
TOTAL					

Mont. pris en charge dans l'exercice					

Rappel : Redevance de crédit bail	

© Sage

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

SCEMI

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 16/04/24
Devise d'édition €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
TOTAL		

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
TOTAL		

© Sage